

# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE N°1



École : La Tour  
 Circonscription : Bonneville 1  
 Heure de début : 18h30

Date : 10/11/2025

Heure de fin : 20h

## Liste d'émargement des membres de droit :

|   |  |
|---|--|
| Le directeur/La directrice<br>Mme GOSSE Lydiane | Secrétaire de séance :<br>mme JAWORSKY |
|---|--|

## Les enseignants de l'école :

|             | Signatures |          | Signatures |
|-------------|------------|----------|------------|
| Mme CREMA   |            | Mme / M. |            |
| Mme DOLEAN  |            | Mme / M. |            |
| Mme GIRARD  |            | Mme / M. |            |
| Mme LEBEGUE |            | Mme / M. |            |

## L'enseignant spécialisé représentant du RASED et/ou psychologue scolaire

|          |  |  |
|----------|--|--|
| Mme / M. |  |  |
|          |  |  |

## Le maire ou son représentant

|                   |  |          |  |
|-------------------|--|----------|--|
| M . REVUZ / Maire |  | Mme / M. |  |
| Elus représentant |  |          |  |
| Mme GRILLET       |  |          |  |
| Mme PICCOT        |  |          |  |

## Les représentants de parents d'élèves élus de l'école :

|                               |         |          |  |
|-------------------------------|---------|----------|--|
| Mme MAURICE                   |         | Mme / M. |  |
| Mme TEPPAZ                    |         | Mme / M. |  |
| Mme JAWORSKY                  |         | Mme / M. |  |
| M.BOUVIER                     |         |          |  |
| Autres : préciser la fonction |         | Mme / M. |  |
| Mme LECALLIER IEN             | Excusée | Mme / M. |  |
| Mme / M.                      |         | Mme / M. |  |

**Ordre du jour :**

| <b>Orientations générales</b>                      |  |
|--|--|
| <b>Les apprentissages, les parcours des élèves</b> |  |
| Nouveaux programmes                                |  |
| Outils et méthodes de travail                      |  |
| Évaluations nationales                             |  |
| Gestion difficulté scolaire : APC, PPRe, PAP       |  |
| Axes projet d'école et différents parcours         |  |
| <b>La vie et le bien-être de l'élève</b>           |  |
| Interventions                                      |  |
| Programme pHARe                                    |  |
| EVAR   |  |
|  |  |
|  |  |
| <b>La vie de l'école</b>                           |  |
| Votes et approbation du conseil d'école            |  |
| Effectifs  |  |
| Travaux  |  |
| Sécurité   |  |
| Sou des écoles                                     |  |
| Remerciements                                      |  |

**Décret n°90-788 du 6 septembre 1990 – Organisation et fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires**

Art. 20. - A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Un exemplaire du procès-verbal sera adressé à la circonscription. Un exemplaire du procès-verbal sera adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

**Signatures :**

Président de séance

Secrétaire de séance :



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "J. L. [Signature]".



## Orientations générales.

La circulaire de rentrée 2025 détaille les priorités de l'année scolaire 2025-2026 pour « **Tenir la promesse républicaine de l'École : éllever le niveau général et donner les mêmes chances à tous** ».

». Elle est organisée autour de **3 axes**.

- Consolider l'apprentissage des savoirs fondamentaux et favoriser la réussite de tous les élèves en s'appuyant sur les nouveaux programmes, reconquête de l'écrit, accompagnement des usages de l'IA, réforme initiale des professeurs, formation continue rénovée (directeurs, plans maternelle, français, maths).
- Bâtir une école de l'engagement, de la justice et de la responsabilité en s'appuyant sur la promotion du principe de laïcité, des valeurs républicaines, en luttant contre racisme, antisémitisme, inégalités de genre (label), en promouvant une meilleure inclusion et meilleure réussite des élèves à besoins particuliers, en mettant en place le programme EVAR, renforcement des différents parcours (citoyen, santé, EAC).
- Garantir les conditions d'une École qui protège et qui rassemble en veillant à la santé et bien-être des élèves, pratique sportive et physique de tous les élèves, usage raisonnable du numérique à l'école, sécurité et protection de tous (lutte contre harcèlement).



## Les apprentissages et les parcours de l'élève

- ✓ Nouveaux programmes en français et en mathématiques qui visent à garantir la progressivité des apprentissages et portent une exigence de réussite pour tous. Ils font de la lecture et de l'écriture des priorités, avec notamment :
  - en maternelle, un programme mettant l'accent sur l'acquisition du langage et du vocabulaire.
  - en CP, un programme plus exigeant qui pose un cadre précis sur l'apprentissage du décodage des mots, entrée graphémique en lecture.
- Calendrier de déploiement du cycle 3 : Rentrée 2026 – Français / Mathématiques : CM2  
Programme d'enseignement moral et civique (EMC) en CE1 (respecter les autres), CM2 (vivre en république)
- ✓ L'éducation à la vie affective et relationnelle (EVAR) à l'école maternelle et à l'école élémentaire vise principalement le développement de comportements responsables et respectueux de soi et des autres :
  - apprentissages portant sur la vie affective et relationnelle.
  - questions liées à la sexualité non abordées
  - contenus encadrés par un programme national qui entre en application à la rentrée 2025. Cet enseignement est obligatoire et inscrit au code de l'éducation (article L.312-16).

### Pourquoi ?

- Transmettre des valeurs fondamentales, telles que le respect de soi et des autres
- Prévenir les discriminations
- Promouvoir l'égalité entre les garçons et les filles et lutter contre les stéréotypes
- Lutter contre les violences et le harcèlement en renforçant la capacité des enfants à demander de l'aide.

### Comment ?

- Au moins 3 séances par an adaptées à chaque âge + temps d'enseignement dispensés dans le cadre des programmes disciplinaires.

### Objectifs

- Apprendre à se connaître et à connaître son corps
- Améliorer le bien-être, encourager les élèves à s'exprimer
- Permettre des choix responsables
- Respecter les autres et vivre ensemble grâce au respect et à l'empathie
- Prévenir les violences sexistes et sexuelles

### ✓ Outils et méthodes de travail :

Méthode lecture CP : Alfi : entrée par la lettre / graphème (attentes du livret orange : guide pour enseigner la lecture et l'écriture au CP). Méthode complète (Lecture, EDL, production d'écrits)

MHM (PS au CM2) : démarche manipuler-représenter-verbaliser-abstraire, *schéma quotidien explicite* : activités orales, calcul mental, résolution de problèmes et situations d'apprentissage.

Pédagogie active : École de la nature : amélioration de la concentration, de l'attention, de la créativité, stimule les capacités motrices, stimule l'autonomie, améliore les habiletés sociales et les habiletés de coopération.

### ✓ Evaluations nationales : Semaine du 08 au 19 septembre / CP au CM2

✓ **Obj : fournir aux enseignants des repères** (permettre d'enrichir leurs pratiques pédagogiques), **indicateurs** permettant d'adapter l'action éducative, disposer d'indicateurs permettant de **mesurer, au niveau national, les performances du système éducatif**.

Analyses des résultats de l'école (compétences fragiles / Besoin):

CP : Manipuler des phonèmes / Résolution problèmes, représentation du nombre et sa place (droite graduée)

CE1 : TB évaluations.

CE2 : Écriture de mots, compréhension textes / Mémoriser des faits numériques, procédures.

CM1 : Écrire des mots / Mémoriser des faits numériques, procédures.

CM2 : Lecture, écrire des mots, EDL (accords) / Mémoriser des faits numériques, procédures, poser et calculer.

Observation d'équipe et perspectives : nécessité d'améliorer le niveau général de lecture, de compréhension (axe de notre projet d'école). Mise en place de corpus (nouveaux programmes) pour enrichir le vocabulaire. Module résolution de problèmes (APC) à poursuivre, Ritualisation du calcul mental + calcul réfléchi pour tous les niveaux.

### ✓ Gestion de la difficulté scolaire de l'école :

APC : L/M/J de 11h50 à 12h30

Période 1 : module « s'approprier les outils pour apprendre » (MS), module « résolutions problèmes» (CE2) + autres. 38 PEC

Période 2 : module « s'approprier les outils informatiques » (MS), module « résolution de problèmes » (CE1) + autres. 31 PEC

Mise en place et/ou suivi de PPRE, PAP, dossiers MDPH : travail en lien avec le RASED, psychologue EN : L'observation de l'augmentation du nombre d'élèves à besoins particuliers reste réel. 2 AESH qui accompagnent nos élèves notifiés.

✓ **Axes du projet d'école en lien avec les apprentissages et les parcours :**

**Apprentissages et parcours des élèves**

Enseignement du vocabulaire

Lecture fluence et compréhension

**Parcours culturel** : Projet littérature à travers le temps - contes et légendes ; projet art inter-classes (carnaval), décloisonnements, Lire et faire lire P2 Classe CP/CE2 ; école de la nature, rucher pédagogique (animations sept/oct)

**Parcours santé** : APQ (démarche **École promotrice de santé**) . Elle contribue au bien-être et à la santé, conditions fondamentales pour bien apprendre, pédibus.

**Parcours citoyen** : rencontres intergénérationnelles Ehpad, commémoration 11 novembre

**Parcours sportif** : cycle vélo (GS au CE2), rencontre endurance, cycle voile (CM). **Merci à nos partenaires financiers.**

**Le bien être de l'élève, le climat scolaire**

Les langages pour penser et communiquer

Engager les valeurs de la République dans l'amélioration du climat scolaire

Développer les pratiques de bien être

**Acteurs et fonctionnement de l'école**

Renforcer la lisibilité de l'école, le sens de l'école

Améliorer la co-éducation

Enseigner explicitement les enjeux d'apprentissage des savoirs et des comportements, engager les élèves dans leurs progressions et évaluations.

**L'école dans son environnement institutionnel et partenarial**

Liaison CM2 6ème

Intervention professeur d'allemand (initiation à la langue) pour les CM1/CM2 (période 3)

PEAC, parcours santé



**La vie et le Bien-Être de l'élève, le climat scolaire**

✓ **Interventions**

Visite infirmière scolaire CP + CM2

Module d'arts inter-niveaux (PS au CM2) : favoriser les compétences psycho-sociales (CPS)

✓ Prévention du harcèlement :

École inscrite dans le programme pHARe (niveau 1)

Cellule pHARe de la circonscription

Modules de travail abordés en EMC + programmes disciplinaires

Participation de toutes les classes à la journée nationale 06/11 (littérature jeunesse, débat, questionnaires)

✓ EVAR (cf apprentissages et parcours de l'élève)



**La vie de l'école**

✓ Votes et approbations du conseil d'école :

Résultat des élections (81,4 % votants) / Approbation du conseil d'école

Règlement intérieur / Vote à l'unanimité

✓ Effectifs :

99 élèves à ce jour (41 maternelles, 58 élémentaires, 68 familles)

4 classes : 25 PS/MS (8/17), 25 GS/CE1 (16/9), 24 CP/CE2 (14/10), 25 CE2/CM1/CM2 (6/7/12)

1 ATSEM à temps plein (PS/MS), 1 ATSEM temps partiel (GS/CE1)

2 AESH (24h /15h)

✓ Travaux / Matériel

Travaux d'été ok + tracés cour ok

Travaux toilettes maternelle + verrou sécurisé toilettes étage – en cours

Travaux jardins partagés – en cours

Reconduction de l'enveloppe financière (100 euros par classe), offerte par la Mairie, pour les cadeaux de Noël.

Un projet, au sein de la CC4R, est engagé avec la SRB afin que des interventions, autour du cycle de l'eau, puissent être proposées aux écoles.

✓ Sécurité de l'école

PPMS Unifié à mettre en place en collaboration de la mairie et les personnels compétents.

Exercice incendie et exercice confinement effectués avant les vacances de la Toussaint. Ils se sont bien déroulés.

✓ Sou des écoles

Nouveau bureau, bonne dynamique

Réussite de la soirée organisée le 08 novembre

Lancement des activités de Noël

✓ Remerciements

La directrice remercie très sincèrement, pour leur travail à ses côtés et leur soutien, la Mairie, les parents délégués, le Sou des écoles, la bibliothèque, les parents accompagnateurs ainsi que ses collègues et le personnel de l'école.

Mr le Maire présente, à son tour, ses remerciements.